



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

SOUS-PREFECTURE DE DOUAI

Bureau des Collectivités
Territoriales et de
l'Environnement

Douai , le 9 décembre 2013

Compte-rendu de la CSS pour l'établissement EPC France à Flines-lez-Râches

Lieu : Sous-préfecture de Douai

Date : jeudi 7 novembre 2013

Participants :

Représentants de l'administration

- Madame JUHEL, Secrétaire Générale, Sous-Préfecture de Douai
- Madame NADOLNY, Sous-Préfecture de Douai, BCTE
- Madame LEPLAN, DREAL

Représentants de l'exploitant

- Monsieur LOPES, EPC France
- Monsieur BIZART, EPC France
- Monsieur BUSSON, EPC France

Représentants des collectivités

- Monsieur COPIN, adjoint au maire, Flines-lez-Raches

Représentants des associations

- Monsieur DUMAZY, riverain

Personnes qualifiées

- Monsieur DAUBIOUL, SDIS
- Monsieur FALEMPE, SDIS

- Madame DUFLOS, S3PI

Sous-préfecture de DOUAI - 642 Bd Albert 1er - B.P. 60709 - 59507 DOUAI CEDEX
Tél. : 03 27 93 59 59 - Fax : 03 27 88 22 61

Horaires d'ouvertures et modalités d'accueil disponibles sur le site www.nord.gouv.fr

Présentation des CSS

Madame DUFLOS indique que la circulaire du 15 novembre 2012 a prévu de remplacer les CLIS et les CLIC par des Commissions de Suivi de Site (CSS).

Comme pour les CLIC, les missions des CSS sont de :

- > créer un cadre d'échange et d'information sur les actions menées par les exploitants des installations classées pour prévenir les risques technologiques et chroniques ;
- > suivre l'activité des installations classées ;
- > promouvoir l'information du public.

En outre, la CSS sert de cadre pour mener toute concertation préalable à l'enquête publique relative à un projet, plan, programme ou décision associant le public.

Elle est également consultée, pour avis, sur l'étude d'impact relative aux installations de stockage de déchets, avant l'octroi de l'autorisation d'exploiter.

Les cinq collèges composant la CSS (Administrations de l'État, Élus, Riverains, Exploitants et Salariés) doivent se réunir une fois par an minimum.

Un bureau composé d'un président et d'un représentant de chaque collège doit être créé. Le bureau se réunit avant la plénière (par voie électronique) pour fixer l'ordre du jour. Les mandats des membres passent à cinq ans. Tous les collèges bénéficient du même poids dans la prise de décision.

Enfin, il est possible d'ouvrir les réunions CSS au public, d'associer des personnalités qualifiées et d'entendre ponctuellement des experts.

Désignation du président et des membres du bureau

Sont désignés Monsieur le Sous-préfet de Douai, pour la présidence de la CSS, le Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ou son représentant pour le collège Administrations de l'État, Madame GOUPIL, Maire de Flines-lez-Raches, pour le collège Élus, Monsieur DUMAZY pour le collège Riverains, Monsieur LOPES pour le collège Exploitants et Monsieur JANSSEN pour le collège Salariés.

Madame JUHEL signale qu'un arrêté sera pris pour acter la composition du bureau.

Présentation bilan annuel EPC

Monsieur BIZART présente le bilan annuel du Système de Gestion de la Sécurité.

Une revue de direction a été réalisée en mars 2013. Elle réunissait les bilans des inspections, du plan de progrès, du plan d'actions 2012, des accidents du travail et des retours d'expériences (REX).

Les actions de formations ont concerné les formations réglementaires (ADR, CPT, etc.), les formations internes (pour les entreprises extérieures), la formation continue en réunion mensuelle Qualité Sécurité, les actions de sensibilisation (sûreté, bonnes pratiques, etc.) ainsi que des « pauses sécurité » sur le transport d'explosif.

Plusieurs audits et inspections ont été menés. La DREAL a inspecté l'installation. L'organisme DEKRA a réalisé les vérifications réglementaires. Un audit Qualité/Sécurité et un audit CHSCT ont été effectués. Enfin, la certification AFAQ a été renouvelée jusqu'en 2014.

Les extincteurs, les camions et les installations de surveillance ont été contrôlés. Un exercice POI a été effectué en septembre 2013. De plus, les EIPS (Éléments Importants Pour la Sécurité) sont rigoureusement suivis.

En 2012, sur 66 actions prévues, 44 ont été réalisées. La révision quinquennale de l'Étude De Danger (EDD) a été déposée en octobre 2013.

Aucun accident ou incident au sens du risque technologique n'a été enregistré. Trois retours d'expérience liés à des douleurs lombaires ont été dénombrés.

Madame DUFLOS annonce que le S3PI a réalisé une campagne d'information du public avec les sites Seveso. Cette brochure, avec les consignes à suivre en cas d'accident, sera distribuée par les mairies de Flines-lez-Raches et d'Anhiers.

Pour le Sous-Préfet,
La Secrétaire Générale,



Dominique JUHEL